

Vendredi 8 mars 2013
Communiqué de presse

Adeline Hazan, Secrétaire nationale aux Droits des femmes

**Le 8 mars, c'est toute l'année :
la marche pour les droits des femmes a enfin repris !**

En ce 8 mars, le Parti socialiste réaffirme plus que jamais son identité féministe. Doté d'une direction paritaire depuis le congrès de Toulouse, le Parti socialiste sera à la pointe des nombreux combats qui restent à mener pour les droits des femmes dans tous les domaines de la société.

Le Premier secrétaire a proposé l'adoption d'un "Manifeste féministe", qui sera placé parmi les textes fondamentaux du Parti socialiste, aux côtés de notre Déclaration de principes. Il sera soumis prochainement aux militants socialistes.

Parce que nous sommes socialistes nous sommes féministes, le PS est fier de soutenir un gouvernement qui met au cœur de son action l'émancipation de chacune et chacun. Hier soir, lors de la soirée "Le 8 mars c'est toute l'année" organisée par le Ministère des droits des femmes, le Président de la République a rappelé la feuille de route du gouvernement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Parti socialiste salue ces orientations, qui permettent aux droits des femmes de progresser de nouveau. Depuis son arrivée au pouvoir, la gauche a fait la preuve de sa détermination à agir pour faire reculer les inégalités femmes-hommes. L'égalité femmes-hommes concerne désormais toutes les politiques, tous les ministères.

Le Parti socialiste appuie pleinement la volonté du Président de la République d'engager une nouvelle étape pour les droits des femmes, notamment avec la présentation d'une loi-cadre au printemps qui permette de mieux protéger les femmes victimes de violences, de lutter contre la précarité des femmes et de permettre aux femmes d'articuler leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Le PS partage la volonté du Président de la République de réaliser la parité dans toutes les instances et toutes les institutions. Le PS rappelle que la parité ne pourra être réalisée que si des mesures réellement dissuasives sont appliquées : l'application du non-cumul dès 2014 et la suppression des aides publiques aux

partis politiques qui ne respectent pas la parité aux élections législatives.

Le Président de la République a une fois de plus montré l'ampleur de la volonté politique qui anime le gouvernement et les socialistes de réaliser le 3ème génération des droits des femmes, pour passer enfin de l'égalité dans la loi à l'égalité dans les faits.